



Certified General  
Accountants  
Comptables généraux  
accrédités

# Préparer l'avenir dès aujourd'hui : établir les assises financières du Canada de demain

EXPOSÉ PRÉSENTÉ AU

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
ET AU MINISTRE DES FINANCES

PAR L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU CANADA

Octobre 2005

---

#### **À PROPOS DE CGA-CANADA**

CGA-Canada est l'organisme professionnel qui représente 62 000 comptables généraux accrédités et étudiants au Canada et à l'étranger. L'Association établit des normes professionnelles, élabore des programmes de formation, publie des documents d'intérêt professionnel et définit des directives nationales.

Renseignements :

800 – 1188 West Georgia Street, Vancouver (C.-B.) V6E 4A2  
Téléphone : 604 669-3555 Télécopieur : 604 689-5845

1201 – 350, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1R 7S8  
Téléphone : 613 789-7771 Télécopieur : 613 789-7772  
ou visitez le site Web de CGA-Canada, à [www.cga-online.org/canada-fr](http://www.cga-online.org/canada-fr).

© Association des comptables généraux accrédités du Canada, 2005.

Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est strictement interdite.



Certified General  
Accountants  
Comptables généraux  
accrédités

# Préparer l'avenir dès aujourd'hui : établir les assises financières du Canada de demain

EXPOSÉ PRÉSENTÉ AU

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
ET AU MINISTRE DES FINANCES

PAR L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU  
CANADA

Octobre 2005

800 – 1188 WEST GEORGIA STREET, VANCOUVER (C.-B.) V6E 4A2  
TÉLÉPHONE : 604 669-3555 TÉLÉCOPIEUR : 604 689-5845

1201 – 350, RUE SPARKS, OTTAWA (ONTARIO) K1R 7S8  
TÉLÉPHONE : 613 789-7771 TÉLÉCOPIEUR : 613 789-7772



---

# Table des matières

Sommaire des recommandations .....	7
1 Introduction .....	9
2 Le chemin à parcourir .....	11
3 Enjeux prioritaires.....	13
1.0 Investir dans le capital entrepreneurial du Canada .....	13
1.1 Dépenser de façon responsable .....	13
1.2 Revoir les politiques fiscales dans une perspective d'équité et de compétitivité .....	13
2.0 Investir dans le capital humain du Canada .....	15
2.1 Répondre aux exigences du marché du travail de demain .....	15
4 Assurer la sécurité du revenu des Canadiens .....	17
5 Rehausser la transparence au moyen d'une vérification indépendante de la viabilité .....	19
6 Conclusion .....	21



---

# Sommaire des recommandations

## INVESTIR DANS LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL DU CANADA

### 1. Dépenser de façon responsable

- Équilibrer tous les budgets futurs, et limiter la progression des dépenses publiques à un taux de 3 % par année.
- Réduire graduellement le ratio dette/PIB.
- Maintenir une réserve annuelle pour éventualités d'au moins 3 milliards \$.
- Continuer à revoir les dépenses et la reddition de comptes du gouvernement.

### 2. Revoir les politiques fiscales dans une perspective d'équité et de compétitivité

- Adopter un processus de planification budgétaire pluriannuel.
- Réduire les impôts sur le revenu des particuliers.
- Réduire les impôts sur les bénéfices des sociétés.

### 3. Assurer la sécurité du revenu des Canadiens

- Établir un partenariat entre le gouvernement et les citoyens pour la planification et la gestion des finances personnelles des Canadiens en vue de la retraite.
- Encourager les Canadiens à élaborer des stratégies financières personnelles pouvant être adaptées en fonction des changements qui surviennent.

### 4. Rehausser la transparence au moyen d'une vérification indépendante de la viabilité

- Retenir les services de vérificateurs externes pour évaluer les plans économiques établis par le gouvernement en vue d'assurer la viabilité à long terme des programmes et des services.

## INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN DU CANADA

### 5. Répondre aux exigences du marché du travail de demain

- Abolir la retraite obligatoire à 65 ans et réduire les incitatifs à la retraite anticipée offerts par les régimes de retraite gouvernementaux.
- Faire preuve d'initiative, au palier fédéral, en favorisant l'assouplissement des systèmes d'éducation afin que les programmes universitaires offerts aux Canadiens s'accordent avec les aspirations professionnelles de ceux-ci.
- Reconnaître la valeur intrinsèque de la formation et des compétences des immigrants pour le marché du travail canadien.
- Faire preuve d'initiative, au palier fédéral, afin de favoriser la mise en place de mesures novatrices qui permettront de rehausser la productivité au travail.
- Investir dans le capital humain en facilitant l'acquisition et le renouvellement des compétences pour faire en sorte que la main-d'œuvre canadienne puisse continuer de répondre aux besoins en constante mutation de l'économie.
- Faciliter l'accès au marché du travail pour les jeunes Canadiens.



---

# 1 Introduction

C'est avec grand plaisir que l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) saisit l'occasion qui lui est offerte de participer au processus de consultation prébudgétaire de 2005 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Au nom de nos 62 000 membres et étudiants, nous sommes heureux de participer à ce processus. La sollicitation des commentaires du public dans le cadre de l'établissement du budget fait partie intégrante d'une démarche qui, à notre avis, doit demeurer transparente. Nous croyons en outre que la transparence est essentielle au maintien du sentiment de responsabilité des architectes du budget devant les Canadiens. Dans cette optique, nous espérons que notre apport sera lu dans le même esprit que celui dans lequel il a été conçu, c'est-à-dire comme une critique constructive de secteurs dans lesquels le gouvernement du Canada présente certaines forces et de secteurs auxquels il doit accorder une plus grande attention s'il désire que notre nation continue de croître et de prospérer.

Il ne fait aucun doute que le Canada actuel est un pays entièrement différent de celui des générations précédentes. Toutefois, les changements s'accroissent à un rythme alarmant. Pensons simplement aux défis posés par l'effet conjugué du faible taux de natalité et de l'approche de l'âge de la retraite du fort segment de la population représenté par les *baby-boomers*. Ajoutons à cela la mobilité de la main-d'œuvre et l'insuffisance du nombre de travailleurs pour remplacer ceux qui prendront leur retraite et nous obtenons un cocktail qui risque de se révéler toxique pour la santé économique à moyen et à long termes du pays. Dans son allocution de septembre devant les hauts fonctionnaires du pays, le premier ministre s'exprimait en ces termes : « Par rapport à toutes ces questions, il est [sic] notre responsabilité, en tant que décideurs, de veiller dès maintenant à ce que nous soyons prêts à y faire face. Que ferons-nous pour nous assurer d'être fin prêts le moment venu? ». Tout en félicitant le premier ministre de sa prévoyance, nous nous interrogeons, nous aussi, sur ce que fait le gouvernement. Pour répondre aux besoins des *baby-boomers*, des ressources publiques, précieuses et limitées, sont voracement consommées au détriment des générations futures. Les sondages d'opinion publique font également ressortir un malaise grandissant chez les jeunes qui, tout bien considéré, prévoient qu'ils s'en tireront moins bien que leurs parents sur le plan financier — ce qui ne s'était jamais produit depuis l'avènement de la révolution industrielle.

Les Canadiens ont le droit d'être informés des causes profondes des changements économiques qui s'opèrent dans leur pays. Le Parlement et le gouvernement doivent examiner attentivement les moyens permettant de faciliter l'acquisition et la gestion des connaissances et de la richesse et, finalement, leur transfert d'une génération à l'autre. Cet examen permettra de favoriser l'harmonie sociale entre les générations et d'assurer la pérennité des ressources des Canadiens et des programmes sociaux établis par le gouvernement. Si le gouvernement reste sourd à ce besoin, les Canadiens se dirigent inéluctablement vers un avenir économique agité marqué par les dissensions.



---

## 2 Le chemin à parcourir

Le Canada a fait des progrès remarquables dans la gestion de ses ressources financières depuis les années 1970, 1980 et le début des années 1990, toutes marquées par le déficit. En effet, elle est bien révolue l'époque où régnait la culture de l'excès d'un gouvernement impudent qui faisait culminer la dette publique de sommet en sommet.

De nos jours, la gestion des ressources publiques est plus responsable et plus rationnelle, et cette approche cadre davantage avec le peu d'enthousiasme dont ont toujours fait preuve les Canadiens envers le gaspillage. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. De nombreuses améliorations sont requises, notamment pour faire face à des pressions inflationnistes qui trouvent leur source à l'extérieur de nos frontières. Qu'il suffise de mentionner la hausse du coût du carburant par suite des ravages causés récemment par les mauvaises conditions atmosphériques sur la côte du golfe du Mexique, la dépréciation du dollar US sous le joug des déficits massifs et de l'alourdissement de la dette publique aux États-Unis, et les signes précurseurs d'un ralentissement de l'économie américaine. Et ce ne sont que quelques-uns des problèmes avec lesquels devront composer les gouvernements fédéral et provinciaux, les citoyens et les entreprises du Canada au cours des semaines et des mois à venir.

Mais ce n'est pas tout. Les impôts sont sensiblement plus élevés au Canada que dans la plupart des pays du G-7. Selon les plus récentes données de l'Institut C.D. Howe sur l'état de la fiscalité au Canada (*The 2005 Tax Competitiveness Report: Unleashing the Canadian Tiger*), le Canada se situe au deuxième rang, parmi 36 grands pays industrialisés, pour ce qui est du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) du capital. Compte tenu de l'importance croissante du commerce international pour l'économie canadienne, nous ne pourrions demeurer compétitifs que si certains changements sont apportés. Qui plus est, le taux d'imposition du revenu des Canadiens est également très élevé. En effet, le taux d'imposition d'un contribuable à revenu moyen peut atteindre jusqu'à 60 % de son revenu, et 80 % de ses épargnes. Nous voici donc, 200 ans après la mort d'Adam Smith, aux prises avec bon nombre des questions qui ont dû préoccuper cet éminent économiste et ses tenants, au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il se plaignait des visites fréquentes et des examens odieux des percepteurs d'impôts.

Nous devons également tenir compte du nouveau visage de la main-d'œuvre canadienne. En 2012, les premiers *baby-boomers* atteindront l'âge de la retraite et déclencheront ainsi une cascade de changements démographiques. Si, dans les années 1950, on comptait 20 personnes âgées pour chaque tranche de 100 jeunes au Canada, on en compte aujourd'hui presque 50 et, selon des projections, ce chiffre pourrait s'élever à 125 en 2050. Ces chiffres font clairement ressortir la nécessité de prendre des mesures plus progressistes pour faire face à la pénurie imminente de main-d'œuvre et de compétences des années à venir.

Sachant qu'il pourrait y avoir des élections fédérales générales au cours de la prochaine année, nous conseillons au gouvernement d'éviter de pécher par excès de zèle lorsqu'il s'agit de desserrer les cordons de la bourse. Trop souvent à l'approche des élections, le

---

comportement du gouvernement est dicté par la recherche de gains politiques à court terme. Nous incitons le gouvernement à résister à la tentation coûte que coûte, pour éviter d’anéantir les progrès réalisés jusqu’ici sur le plan financier.

Selon un sondage électoral mené en 2004 par La Fédération canadienne de l’entreprise indépendante, les chefs des trois principaux partis politiques se seraient engagés à respecter les principes de gestion prudente des dépenses, de réduction de la dette et de contrôle budgétaire. Les chefs et les candidats des partis auraient tout avantage à ne pas perdre de vue cet engagement et à agir en conséquence.

Dans cette perspective, nous invitons le gouvernement à :

- dépenser de façon responsable;
- revoir les politiques fiscales dans une perspective d’équité et de compétitivité;
- chercher à répondre aux exigences du marché du travail de demain;
- assurer la sécurité du revenu des Canadiens;
- évaluer la viabilité à long terme des politiques et des programmes.

---

## 3 Enjeux prioritaires

### 1.0 INVESTIR DANS LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL DU CANADA

#### 1.1 DÉPENSER DE FAÇON RESPONSABLE

Bien que le ministre des Finances se soit explicitement engagé à adopter une attitude de prudence en matière budgétaire dans son budget fédéral de 2005, des signes révélateurs laissent supposer que cet engagement n'a pas été respecté. Les chiffres fournis par le gouvernement lui-même indiquent que les dépenses ont augmenté de 12 % en 2004-2005, soit une augmentation totale de 44 % pour les cinq dernières années — une hausse qu'on peut difficilement qualifier de prudente! À la veille du déclenchement des élections fédérales, tout laisse supposer que les folles dépenses se poursuivront, ce qui pourrait compromettre la réputation de frugalité durement gagnée par le Canada auprès des pays du G-7 et des milieux financiers internationaux. CGA-Canada est d'accord avec le Conseil canadien des chefs d'entreprises (CCCE), qui avançait ce qui suit devant le Comité en juin : « Pour soutenir des programmes sociaux de premier ordre, il faut une économie de premier ordre et le Canada a désespérément besoin d'une stratégie économique cohérente pour préserver ces deux acquis. » En fait, les tactiques de diversion politique à court terme ne nous mèneront nulle part. Les Canadiens doivent s'interroger sur ce qu'ils souhaitent léguer à la prochaine génération. Une fois parvenus à un consensus, le Parlement et le gouvernement devront dresser un plan pour atteindre les objectifs établis, et ce plan devra faire état des dépenses à engager ainsi que des politiques gouvernementales et des instruments législatifs à mettre en place.

Pour réaliser son plein potentiel, le Canada devra intégrer les principes de prudence, de compétitivité et d'efficacité dans son processus budgétaire. CGA-Canada exhorte donc le gouvernement du Canada à prendre les engagements suivants :

- Équilibrer tous les budgets futurs et limiter la progression des dépenses publiques à un taux de 3 % par année.
- Réduire graduellement le ratio dette/PIB.
- Maintenir une réserve annuelle pour éventualités d'au moins 3 milliards \$.
- Continuer à revoir les dépenses et la reddition de comptes du gouvernement.

#### 1.2 REVOIR LES POLITIQUES FISCALES DANS UNE PERSPECTIVE D'ÉQUITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

Dans un rapport publié en 2004 et intitulé *Tax Design for a Northern Tiger*, l'Institut de recherche en politiques publiques du Canada abordait la question du rôle des politiques fiscales dans l'établissement d'un environnement concurrentiel.

« Les politiques fiscales peuvent jouer un rôle crucial dans cette stratégie générale, mais l'objectif ne doit pas consister uniquement à abaisser les impôts. Il est nettement

---

plus important de concevoir un régime fiscal qui permet de générer avec efficacité les revenus nécessaires pour soutenir les services publics et les infrastructures qui attireront les entreprises et les travailleurs à valeur ajoutée et qui rehausseront le niveau de vie de l'ensemble des Canadiens. » [TRADUCTION]

Ce point de vue est exprimé également par la Chambre de Commerce du Canada dans son *Analyse du budget 2005*.

« [...] à mesure que l'intégration économique s'accélère, les particuliers et les entreprises peuvent plus facilement tirer parti des débouchés économiques, où qu'ils soient. Cet état de fait renforce l'incidence de l'imposition sur les décisions d'investissement et de localisation. Or, la majorité des pays industrialisés ont remanié leur régime fiscal pour s'assurer que leur juridiction conserve son attrait — essentiellement, qu'elle soit l'endroit rêvé pour les particuliers et les entreprises. Le Canada se doit d'en faire autant. »

Nous partageons cet avis. Actuellement, le Canada se classe au deuxième rang, parmi 36 pays compétiteurs développés et en voie de développement, pour ce qui est du taux d'imposition réel du capital. En outre, le taux d'imposition réel des Canadiens à revenu moyen peut atteindre jusqu'à 60 % de leur revenu et 80 % de leurs placements. Parallèlement, les budgets fédéraux ont dégagé des excédents inattendus de l'ordre de 60 milliards \$ depuis l'exercice 1997-1998. Cette situation, qui nuit à notre compétitivité sur un marché mondial de plus en plus exigeant, doit être réglée de toute urgence.

CGA-Canada demande au gouvernement de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Adopter un processus de planification budgétaire pluriannuel : nous appuyons la recommandation de l'Institut C.D. Howe en ce qui concerne l'adoption d'un processus de planification pluriannuel en vue d'alléger le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises et, par ricochet, de favoriser la croissance économique et de rehausser le niveau de vie de l'ensemble des Canadiens.
- Réduire les impôts sur le revenu des particuliers : les profits exceptionnels réalisés dans le secteur des ressources correspondent, en réalité, à une augmentation des impôts pour les Canadiens, bien au-delà de la flambée du coût du carburant à la pompe à essence. Les catastrophes récentes dans le golfe du Mexique auront probablement pour effet de porter à des niveaux sans précédent le coût du chauffage des résidences et le coût du transport des marchandises.
- Réduire les impôts sur les bénéficiaires des sociétés : une baisse considérable, de l'ordre de celles qui ont été introduites en Irlande, permettrait d'encourager les sociétés à venir s'établir au Canada pour lancer leur expansion en Amérique du Nord.

Une mise en garde s'impose : il est essentiel de trouver un juste équilibre entre une baisse des taux d'imposition du revenu, qui procurerait un gain à court terme, et une réduction des taxes à la consommation, qui pourrait aller à l'encontre des intérêts à long terme du Canada.

---

## 2.0 INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN DU CANADA

### 2.1 RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE DEMAIN

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), nous vivons plus longtemps et prolongeons du coup la durée de notre retraite. Or, ce qui représente une réelle bénédiction pour les retraités risque de tourner au cauchemar pour les économies et les programmes de sécurité sociale.

Les pays membres de l'OCDE sont encouragés à adapter leurs politiques en matière d'emploi aux nouvelles réalités démographiques s'ils veulent éviter l'érosion de leur main-d'œuvre et le déclin de leur prospérité. Le vieillissement de la population des pays membres de l'OCDE au cours des prochaines décennies obligera ces pays à revoir en profondeur leurs politiques de manière à tenir compte des répercussions du vieillissement sur le budget, les finances et le marché du travail, ainsi que sur les régimes de retraite, d'avantages sociaux, de soins de santé et de soins de longue durée.

Le Canada doit prendre des mesures dès maintenant pour être à même de répondre aux besoins prévus en matière de main-d'œuvre et de compétences. Compte tenu du vieillissement de la population, des mesures plus progressistes doivent être adoptées pour faire face à la menace réelle d'une pénurie de main-d'œuvre et de compétences dans les années à venir. Ces mesures doivent permettre d'atteindre les résultats suivants :

- Abolir la retraite obligatoire à 65 ans et réduire les incitatifs à la retraite anticipée offerts par les régimes de retraite gouvernementaux. Cette mesure permettrait de contenir les effets néfastes du départ à la retraite de travailleurs de moins de 65 ans, tendance qui entraîne des pénuries de main-d'œuvre importantes dans un vaste éventail de métiers et services.
- Faire preuve d'initiative, au palier fédéral, en favorisant l'assouplissement des systèmes d'éducation afin que les programmes universitaires offerts aux Canadiens s'accordent avec les aspirations professionnelles de ceux-ci.
- Reconnaître la valeur intrinsèque de la formation et des compétences des immigrants pour le marché du travail canadien. Le gouvernement et les employeurs doivent s'unir pour recruter de jeunes immigrants possédant les compétences les plus recherchées par les entreprises canadiennes.
- Faire preuve d'initiative, au palier fédéral, afin de favoriser la mise en place de mesures novatrices qui permettront de rehausser la productivité au travail. Puisqu'il est l'un des employeurs les plus importants du Canada, le gouvernement devrait encourager les pratiques suivantes :
  - retraite progressive ou échelonnée;
  - dispositions favorisant la réintégration du marché du travail;
  - horaires flexibles et partage de poste;
  - télétravail;
  - révision des règles en matière de retraite;
  - garderies en milieu de travail;

- 
- acquisition et renouvellement des compétences pour faire en sorte que la main-d'œuvre canadienne puisse continuer de répondre aux besoins en constante mutation de l'économie canadienne;
  - facilitation de l'accès au marché du travail pour les jeunes Canadiens. En favorisant la collaboration des jeunes avec les membres les plus expérimentés du personnel — ceux qui approchent de l'âge de la retraite —, on peut opérer un important transfert des connaissances suivant le modèle, perdu depuis longtemps, du mentorat et de l'apprentissage en milieu de travail.

---

## 4 Assurer la sécurité du revenu des Canadiens

Les Canadiens ne sont pas prêts à renoncer à leur filet de sécurité sociale et sont de fervents défenseurs des mesures prises par le gouvernement afin d'assurer un niveau de vie minimal pour tous. Paradoxalement, ils tiennent à leur indépendance lorsqu'il s'agit de planifier et de gérer leurs finances personnelles. Essentiellement, l'avenir financier des Canadiens est assuré par une sorte de partenariat selon lequel le gouvernement et les citoyens assument la responsabilité d'aspects différents et complémentaires du modèle de sécurité du revenu. Le gouvernement fédéral doit faire preuve d'initiative pour inciter les Canadiens à prendre les mesures suivantes :

- Prendre en charge la planification de leur avenir financier. Cet objectif peut être réalisé en encourageant les citoyens à élaborer des stratégies financières personnelles fondées sur des objectifs réalistes qui peuvent être modifiés en fonction des changements qui surviennent.
- Investir dans des régimes d'épargne à impôts prépayés (REIP), véhicules destinés à protéger de l'impôt les épargnes des particuliers. Les cotisations ne seraient pas déductibles du revenu, et les retraits des REIP ne seraient pas inclus dans le revenu imposable du particulier. Les REIP protégeraient les investisseurs des impôts élevés et de la récupération fiscale applicable à leur revenu de retraite. Ils permettraient en outre aux Canadiens de niveler leur assiette fiscale au fil des ans, puisque les REER et les REIP n'ont pas les mêmes effets sur le revenu imposable avec le temps.



---

## **5 Rehausser la transparence au moyen d'une vérification indépendante de la viabilité**

Le gouvernement fédéral devrait retenir les services de vérificateurs externes pour procéder à une évaluation de routine transparente de la viabilité à long terme des plans économiques établis par le gouvernement pour soutenir les programmes et les services. Cette vérification aiderait à assurer la responsabilité sociale du gouvernement envers les générations futures. Par exemple, le vieillissement de la population canadienne et l'augmentation du coût des services de santé qui risque d'en découler ne laissent aucun doute quant à la nécessité d'une planification minutieuse. Pour éviter que la situation au chapitre des soins de santé ne tourne au cauchemar dans quelques années, les politiques fiscales actuelles et futures devront tenir compte des coûts prévus des soins de santé aux personnes âgées.



---

## 6 Conclusion

Dans son allocution de septembre à l'intention des hauts fonctionnaires de l'État, le premier ministre Paul Martin a résumé la situation en ces mots : « Ce mélange unique de valeurs contribue à nous définir en tant que Canadiens et à déterminer comment nous nous y prendrons pour atteindre nos objectifs en tant que nation. Ces valeurs résistent au temps et aux changements. Elles donnent corps à notre conception du Canada : une société déterminée à n'abandonner personne dans le besoin; une société qui a l'ambition d'être la norme selon laquelle les autres se jugeront. »

Si nos valeurs sont les fondements qui définissent qui nous sommes et ce que nous sommes dans le monde, alors les politiques et les instruments législatifs sont les moyens par lesquels ces valeurs peuvent être concrétisées. La relation entre les valeurs des Canadiens et les politiques qui favorisent la concrétisation de ces valeurs est symbiotique. Sans moyens pour les véhiculer, les valeurs sont stériles. De la même manière, une politique qui ne repose pas sur des valeurs est sans assises. Valeurs et politiques sont interdépendantes. En tant que Canadiens, nous connaissons bien nos valeurs. Sous la conduite du Comité, nous envisageons l'avenir avec la confiance que nous inspirent la prévoyance, l'ingéniosité et l'ardeur au travail caractéristiques des Canadiens.

